



First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF

First Trust Switzerland AlphaDEX[®] UCITS ETF

Compartiments de First Trust Global Funds plc

**(Fonds à compartiments multiples et à responsabilités séparées entre
compartiments)**

RAPPORT INTERMÉDIAIRE ET ETATS FINANCIERS NON AUDITÉS

Pour la période close le 30 juin 2018

Certains compartiments de la Société n'ont pas été approuvés par la FINMA à des fins de distributions à des investisseurs non qualifiés en Suisse et depuis la Suisse. En conséquence, aucune information relative à ces compartiments ne figure dans le présent rapport. Le rapport semestriel contenu dans le présent document a été extrait, traduit et édité à partir du rapport semestriel de la Société qui a été établi en anglais. En cas de différences entre la version anglaise et la traduction, la version anglaise prévaudra.

Numéro d'immatriculation : 514357

TABLE DES MATIERES

Administrateurs et autres informations	2
Rapport du Gestionnaire d'investissement	3
Etat de situation financière	5
Etat du résultat global	7
Etat des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables	9
Notes annexes aux états financiers	11
État du portefeuille	21
Etat des Achats et des Ventes significatives	28
Total des frais sur encours	32
Règlement relatif aux Opérations de financement sur titres	33

ADMINISTRATEURS ET AUTRES INFORMATIONS

Conseil d'Administration :

James A. Bowen* (US) (Président)
Andy Roggensack* (US)
David G. McGarel* (US)
Bronwyn Wright*^ (IRE)
Michael Boyce*^ (IRE)
Tom Coghlan*^ (IRE)

Gestionnaire d'investissement et Promoteur :

First Trust Advisors L.P.
120 E. Liberty Drive
Wheaton
Illinois 60187
USA

Distributeur :

First Trust Global Portfolios Limited
Floor 2
8 Angel Court
London EC2R 7HJ
Angleterre

Introducteur agréé :

Arthur Cox Listing Services Limited
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Agent de tenue du registre :

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
Herron House
Corrig Road
Sandyford Industrial Estate
Dublin 18 D18 Y2X6
Irlande

Siège Social :

Arthur Cox Building
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Agent administratif :

BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated
Activity Company
One Dockland Central
Guild Street
International Financial Services Centre
Dublin 1 D01 E4X0
Irlande

Dépositaire :

BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited
One Dockland Central
Guild Street
International Financial Services Centre
Dublin 1 D01 E4X0
Irlande

Conseillers juridiques :

Arthur Cox
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Commissaire aux comptes indépendant :

Deloitte
Chartered Accountants & Statutory Audit Firm
Deloitte & Touche House
29 Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 AY28
Irlande

Secrétaire général de la Société :

Bradwell Limited
Ten Earlsfort Terrace
Dublin 2 D02 T380
Irlande

Service de Paiement en Suisse (jusqu'au 14 février 2018) :

CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon 2
Suisse

Service de Paiement en Suisse (à partir du 15 février 2018) :

Banque Cantonale de Genève
17 Quai de L'Ile
CH-1204 Genève
Suisse

Représentant en Suisse (jusqu'au 14 février 2018) :

CACEIS (Switzerland) S.A.
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon 2
Suisse

Représentant en Suisse (à partir du 15 février 2018) :

**
Oligo Swiss Fund Services S.A.
Av. Villamont 17
CH-1005 Lausanne
Suisse

* Administrateur non dirigeant.

^ Administrateur indépendant.

** En Suisse, le prospectus, le document d'information clé pour l'investisseur, la liste des achats et des ventes, les statuts, les rapports annuels et semestriels de l'OPCVM peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant en Suisse.

First Trust Global Funds plc

Rapport du Gestionnaire d'Investissement pour la période close le 30 juin 2018

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF vise à offrir aux investisseurs un rendement total, en prenant en compte le rendement en termes de capital et de revenus, qui reflètent le rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index.

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF vise à offrir aux investisseurs des résultats qui correspondent généralement au prix et au rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index.

Les First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF et First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (un « Compartiment » et collectivement les « Compartiments ») ont chacun pour objectif de répliquer la performance de l'indice de rendement total net concerné en cherchant à détenir un portefeuille de valeurs mobilières comprenant la quasi-totalité des titres composant l'indice en question, globalement selon les mêmes pondérations que l'indice.

La composition des titres détenus par chaque Compartiment a fait l'objet d'un ajustement périodique afin de viser à répliquer la composition et la pondération de l'indice concerné.

Les dividendes cumulés sur les titres des Compartiments ont été réinvestis conformément aux indices sous-jacents. En réinvestissant les dividendes, nets des commissions de gestion, dans les indices, la composante liquidités des Compartiments a été maintenue à son niveau minimum.

Cette politique de réinvestissement des revenus est conçue pour atténuer les effets d'une baisse des niveaux de liquidité jusqu'au paiement du dividende dans la mesure où le Compartiment reproduit les indices de performance totale nette. La réexposition des liquidités à l'indice limite non seulement le poids des dividendes mais également des commissions de gestion ou de transaction récurrentes versées aux contreparties en dehors des Compartiments pour la gestion des liquidités à court terme.

En outre, la réplification complète maintient l'erreur de réplification des Compartiments par rapport à l'indice sous-jacent concerné dans les niveaux attendus.

Le calcul de l'erreur de réplification doit être basé sur les indices de rendement total net du fait de la politique de réinvestissement des revenus des Compartiments. Les indices de rendement total net sont actuellement accessibles au public.

Point sur la Performance*

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2018, la valeur liquidative (« VL ») du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF était de 373,0 M EUR. Le Compartiment détenait 149 actions au 30 juin 2018. Pendant la période de six mois couverte dans le rapport, 6 750 000 actions ont été créées (+ 219,82 M EUR). Au cours de la période de six mois, le rendement net du Compartiment était de -0,12%, tandis que la performance de l'indice de référence NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index était de +0,04% soit une performance relative de 0,16%. Au cours de la période examinée, le Compartiment a enregistré une erreur de réplification de 0,015%, ce qui correspondait à nos prévisions. Enfin, l'indice de référence du Compartiment, le MSCI EMU Index a affiché un rendement de -0,41% au cours de la période de six mois, le Compartiment ayant réalisé une surperformance de +0,29%.

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2018, la VL du First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF était de 6,14 M CHF. Le Compartiment détenait 40 actions au 30 juin 2018. Pendant la période de six mois couverte dans le rapport, 200 000 actions ont été créées (+ 4,86 M EUR). Au cours de la période de six mois, le rendement net du Compartiment était de -0,89%, tandis que la performance de l'indice de référence NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index était de +0,81% soit une performance relative de -0,08%. Au cours de la période examinée, le Compartiment a enregistré une erreur de réplification de 0,013%, ce qui correspondait à nos prévisions. Enfin, l'indice de référence du Compartiment*, le Swiss Market Index a dégagé un rendement de -5,16% au cours de la période examinée, le Compartiment ayant réalisé une surperformance de 4,27%.

First Trust Advisors L.P.

18 juillet 2018

First Trust Global Funds plc

*Les références aux indices de référence sont données à titre indicatif uniquement. Il ne peut être garanti qu'un Compartiment surperforme son indice de référence.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur des performances actuelles ou futures et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et coûts liés à l'émission et au rachat de parts.

First Trust Global Funds plc

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 30 juin 2018 (non audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif			
Trésorerie (Note 2F)	1 346 891	2 363	1 348 929
Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat (Note 4)	371 322 296	6 141 135	376 619 084
Produits à recevoir et Autres Créances	490 259	–	490 259
Total de l'actif	373 159 446	6 143 498	378 458 272
Passif			
Découvert bancaire (Note 2F)	(379)	–	(379)
Commission de gestion cumulée	(205 650)	(3 429)	(208 608)
Total du passif (hors actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables)	(206 029)	(3 429)	(208 987)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables	372 953 417	6 140 069	378 249 285
Nombre d'actions de participation remboursables en circulation			
Catégorie A	11 650 002	250 002	
Valeur liquidative par action attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables			
Catégorie A	32.01 €	24.56 F	

*La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2017

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF* F	Total** €
Actif			
Trésorerie (Note 2F)	81 381	–	81 381
Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat (Note 4)	157 010 304	1 240 264	158 070 202
Produits à recevoir et Autres Créances	19 598	–	19 598
Total de l'actif	157 111 283	1 240 264	158 171 181
Passif			
Découvert bancaire (Note 2F)	(651)	(630)	(1 190)
Payable sur l'achat de titres	(11 676)	–	(11 676)
Commission de gestion cumulée	(78 894)	(680)	(79 475)
Total du passif (hors actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables)	(91 221)	(1 310)	(92 341)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables	157 020 062	1 238 954	158 078 840
Nombre d'actions de participation remboursables en circulation			
Catégorie A	4 900 002	50 002	
Valeur liquidative par action attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables			
Catégorie A	32,05 €	24,78 F	

* First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF a été lancé le 17 janvier 2017.

**La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Pour la période close le 30 juin 2018 (non audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total*
Revenus			
Revenus sur investissement (Note 2C & 2D)	7 972 793	91 928	8 051 376
Bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	(9 678 179)	(5 753)	(9 683 097)
Total des bénéfices/(pertes) nets	(1 705 386)	86 175	(1 631 721)
Charges			
Commissions de gestion (Note 6B)	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Total des charges	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Charges nettes	(859 146)	(14 751)	(871 756)
Charges financières			
Retenue à la source (Note 2C & 3)	(1 326 363)	(32 209)	(1 353 896)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des activités opérationnelles	(3 890 895)	39 215	(3 857 373)

Il n'y a pas d'autres pertes ou bénéfices au cours de la période que ceux qui figurent dans l'Etat du Résultat Global. Dans le cadre de la production des résultats de la période, tous les montants concernent des opérations en cours.

* La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Pour la période close le 30 juin 2017 (non audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF*	Total**
	€	F	€
Revenus			
Revenus sur investissement (Note 2C & 2D)	1 017 898	34 786	1 050 194
Bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	3 106 901	231 733	3 322 043
Total des bénéfices/(pertes) nets	4 124 799	266 519	4 372 237
Charges			
Commissions de gestion (Note 6B)	(131 629)	(6 389)	(137 561)
Total des charges	(131 629)	(6 389)	(137 561)
Charges nettes	(131 629)	(6 389)	(137 561)
Charges financières			
Retenue à la source (Note 2C & 3)	(148 128)	(12 187)	(159 443)
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des activités opérationnelles	3 845 042	247 943	4 075 233

Il n'y a pas d'autres pertes ou bénéfices au cours de la période que ceux qui figurent dans l'Etat du Résultat Global. Dans le cadre de la production des résultats de la période financière, tous les montants concernent des opérations en cours.

* First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF a été lancé le 17 janvier 2017.

** La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DETENEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION REMBOURSABLES

Pour la période close le 30 juin 2018 (non audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF F	Total* €
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables au début de la période	157 020 062	1 238 954	158 078 840
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des activités opérationnelles	(3 890 895)	39 215	(3 857 373)
Opérations en capital:			
Emission d'actions de participation remboursables	219 824 250	4 861 900	223 980 347
Rachat d'actions de participation remboursables	—	—	—
Augmentation/(diminution) de l'actif net découlant des opérations sur actions	219 824 250	4 861 900	223 980 347
Ajustement des écarts de conversion (Note 2I)	—	—	47 471
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en fin de période	372 953 417	6 140 069	378 249 285

* La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DETENTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION REMBOURSABLES

Pour la période close le 30 juin 2017 (non audité)

	First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF €	First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF* F	Total** €
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables au début de la période	25 427 114	–	25 427 114
Augmentation/(diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des activités opérationnelles	3 845 042	247 943	4 075 233
Opérations en capital:			
Emission d'actions de participation remboursables	22 563 490	2 000 040	24 420 338
Rachat d'actions de participation remboursables	(2 999 050)	–	(2 999 050)
Augmentation/(diminution) de l'actif net découlant des opérations sur actions	19 564 440	2 000 040	21 421 288
Ajustement des écarts de conversion (Note 2I)	–	–	(28 986)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables en fin de période	48 836 596	2 247 983	50 894 649

* First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF a été lancé le 17 janvier 2017.

**La colonne des totaux comprend les compartiments immatriculés en Suisse uniquement.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Pour la période close le 30 juin 2018

1. Organisation

First Trust Global Funds plc (la « Société ») est constituée sous forme de société d'investissement de type ouvert à capital variable en Irlande sous le numéro d'immatriculation 514357. La Société a une structure de fonds à compartiments multiples distincts. Elle présente une responsabilité séparée entre les compartiments et est constituée en vertu du droit irlandais sous forme de société anonyme conformément à la Loi sur les Sociétés de 2014 (la « Loi sur les Sociétés »), à la Réglementation des Communautés Européennes (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2011, dans sa version modifiée (la « Réglementation OPCVM »), et à la Réglementation de la Banque Centrale (Loi de Surveillance et d'Exécution de 2013 (Section 48(1)) (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) de 2015, dans sa version modifiée (la « Réglementation OPCVM de la Banque Centrale »). Le présent rapport contient les états financiers semestriels du First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF et du First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF, qui sont immatriculés en Suisse et qui est sont des compartiments de la Société.

Au 30 juin 2018, le Conseil d'administration (le « Conseil d'administration » ou les « Administrateurs ») a approuvé 18 compartiments, dont 2 sont immatriculés en Suisse, soit First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF (« l'ETF Eurozone ») et First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (« l'ETF Suisse »). L'ETF Eurozone a commencé à opérer le 22 octobre 2014 et l'ETF Suisse a commencé à opérer le 17 janvier 2017.

Au 30 juin 2018, une catégorie d'actions était disponible à l'investissement dans l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

L'ETF Eurozone est coté sur l'Euronext Amsterdam et le Dublin Stock Exchange, le London Stock Exchange et sur le SIX Swiss Exchange. L'ETF Suisse est coté sur l'Euronext Dublin Stock Exchange et le SIX Swiss Exchange.

L'objectif d'investissement de l'ETF Eurozone est d'offrir aux investisseurs un rendement total, en prenant en compte le capital et les rendements, qui reflètent le rendement d'un indice d'actions dénommé NASDAQ AlphaDEX® Eurozone Index (l'« Indice EZ »). Afin d'atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement de l'ETF Eurozone est d'investir au moins 90% de ses actifs nets dans un portefeuille de titres de participation composé de titres de participation de l'Indice EZ ou dans des certificats de dépôt qui peuvent inclure des ADR, des GDR, des EDR ou autres certificats de dépôt représentant des titres de l'Indice EZ lorsqu'un investissement direct dans un titre composant l'Indice EZ n'est pas possible.

Sous réserve de l'Annexe III du prospectus de la Société, le gestionnaire d'investissement peut également investir dans un portefeuille d'actifs qui peut comprendre des instruments du marché monétaire ou à court terme tels que des titres d'Etat, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt et des organismes de placement collectif éligibles qui sont des fonds monétaires et/ou qui ont un objectif et des politiques d'investissement similaires à ceux de l'ETF Eurozone. Le montant susceptible d'être investi dans ces instruments du marché monétaire, instruments à court terme et Organismes de Placement Collectif Eligibles ne dépassera pas 10% de la VL de l'ETF de la Zone euro.

L'objectif d'investissement de l'ETF Suisse est d'apporter aux investisseurs des résultats d'investissement qui correspondent généralement au prix et au rendement d'un indice boursier dénommé NASDAQ AlphaDEX® Switzerland Index (l'« Indice Suisse »). Afin d'atteindre son objectif d'investissement, la politique d'investissement de l'ETF Suisse consiste à investir au moins 90% de ses actifs nets dans un portefeuille de titres de participation composé de titres de participation de l'Indice Suisse ou dans des certificats de dépôt qui peuvent inclure des ADR, des GDR, des EDR ou autres certificats de dépôt représentant des titres de l'Indice Suisse lorsqu'un investissement direct dans un titre composant l'Indice Suisse n'est pas possible.

Sous réserve de l'Annexe III du prospectus de la Société, le gestionnaire d'investissement peut également investir dans un portefeuille d'actifs qui peut comprendre des instruments du marché monétaire ou à court terme tels que des titres d'Etat, des acceptations bancaires, des certificats de dépôt et des organismes de placement collectif éligibles qui sont des fonds monétaires et/ou qui ont un objectif et des politiques d'investissement similaires à ceux de l'ETF Suisse. Le montant susceptible d'être investi dans ces instruments du marché monétaire, instruments à court terme et Organismes de Placement Collectif Eligibles ne dépassera pas 10 % de la VL de l'ETF Suisse.

2. Principales Méthodes Comptables

A. Base de de la Préparation et Convention Comptable

Les présents états financiers semestriels condensés non audités pour l'exercice clos le 30 juin 2018 (la « Période de Reporting ») sont préparés conformément aux normes comptables généralement admises en Irlande (« GAAP Irlandaises ») y compris la Norme d'Information Financière (« FRS ») 104 – Information Financière Intermédiaire (« FRS 104 »), « La Norme d'Information Financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » du Conseil d'Information Financière et la législation irlandaise comprenant la Loi sur les Sociétés (Companies Act), la Réglementation OPCVM, la Réglementation OPCVM de la Banque Centrale et les règles de cotation de l'Irish Stock Exchange, du London Stock Exchange, d'Euronext et du SIX Swiss Exchange. Les présents états financiers intermédiaires condensés non audités doivent être lus conjointement aux états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

A. Base de la Préparation et Convention Comptable (suite)

Les Administrateurs de la Société ont adopté la norme FRS 102 « La Norme d'Information Financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande » (« FRS 102 ») pour leurs états financiers annuels et la norme FRS 104 pour leurs états financiers intermédiaires depuis le 1er janvier 2015. La Société a également appliqué les « Modifications apportées à la norme FRS 102 – communication d'informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur », qui ont été publiées en mars 2016 et qui s'appliquent aux exercices comptables commençant le 1er janvier 2017 ou après, une application anticipée étant autorisée. La Société a choisi d'adopter par anticipation les modifications et a initialement mis en œuvre ces modifications lors du dernier exercice comptable clos le 31 décembre 2015.

La préparation d'états financiers conformes aux normes FRS 102/FRS 104 nécessite l'utilisation de certaines estimations et hypothèses déterminantes qui peuvent affecter les montants des actifs et des passifs comptabilisés à la date d'arrêté des états financiers et le montant des produits et charges comptabilisés au cours de la Période de reporting. Bien que ces estimations soient basées sur les informations les plus précises dont la direction pourrait disposer au sujet du montant, des événements ou des mesures, au final, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les domaines comportant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives sont indiqués dans la note relative à l'estimation de la juste valeur.

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité selon le principe du coût historique, modifié par la réévaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

La Société n'a pas fait valoir l'exonération de préparation d'état des flux de trésorerie offerte aux fonds d'investissement à capital variable (qui détiennent une part importante d'investissements hautement liquides et évalués à la juste valeur) au titre de la Section 7 « Etat des Flux de Trésorerie » de la norme FRS 102, également visée à la section 15(g) de la norme FRS 104.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Société sont reprises ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été systématiquement appliquées aux périodes présentées.

Les présents états financiers traduits ne sont pas des états financiers statutaires.

B. Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par le Compte de Résultat

Valorisation des Investissements à la Juste Valeur par le Compte de Résultat

(i) Classification

La Société classe ses investissements en titres de créance et en titres de participation comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Tous les actifs financiers ou passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont classés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils comprennent des titres de participation et des actions assorties de droits de préférence. Tous les dérivés en position créditrice sont déclarés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Tous les dérivés en position débitrice sont déclarés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

(ii) Comptabilisation et décomptabilisation

Les achats et les ventes d'investissements sont comptabilisés à la date de négociation qui correspond à la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'investissement. Les investissements sont décomptabilisés à l'expiration des droits de recevoir des flux de trésorerie sur des investissements ou au transfert par la Société de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les bénéfices et pertes réalisés sont basés sur la méthode du premier entré premier sorti (« FIFO ») et sont reflétés dans les bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat dans l'Etat du Résultat Global.

(iii) Evaluation initiale

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à la juste valeur. En vertu de la norme FRS 102, pour comptabiliser ses instruments financiers, une entité déclarante doit appliquer (a) l'intégralité des dispositions de la Section 11 « Instruments Financiers de base » et la Section 12 « Autres Instruments Financiers » de la norme FRS 102, (b) les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la Norme Comptable Internationale (International Accounting Standard) (« IAS ») 39 « Instruments Financiers: Comptabilisation et Mesure » (« IAS 39 ») et uniquement les dispositions relatives à la communication d'informations des Sections 11 et 12 de la norme FRS 102; ou (c) les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la Norme Internationale d'Information Financière (« IFRS ») 9 « Instruments Financiers » (« IFRS 9 ») et les dispositions relatives à la communication d'informations des Sections 11 et 12. La Société a choisi d'appliquer les dispositions relatives à la comptabilisation et à la mesure de la norme IAS 39 et les exigences de communication des Sections 11 et 12.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

B. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (suite)

Valorisation des Investissements à la Juste Valeur par le Compte de résultat (suite)

(iv) Estimation de la juste valeur

Les instruments financiers de chaque Compartiment figurent à leur juste valeur dans l'Etat de Situation Financière. La juste valeur des instruments négociés sur des marchés actifs est basée sur les derniers prix du marché cotés et négociés à la Date de l'Etat de Situation Financière.

Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement accessibles auprès d'une Bourse, d'un négociant, d'un courtier, d'un groupe industriel, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence de régulation, et si ces prix représentent des opérations de marché effectives et régulières dans des conditions de pleine concurrence.

C. Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts et de dividendes sur les instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat pour la période sont présentés sous l'intitulé « Revenu d'Investissement » dans les Etats du Résultat Global selon les règles de la comptabilité de période, bruts des retenues à la source qui sont indiquées à part dans les Etats du Résultat Global. Les revenus de dividendes sont inscrits à la date ex-dividende.

D. Revenu provenant des Investissements

La Société enregistre ses opérations d'investissement en fonction de la date de négociation. Les revenus d'intérêts comprennent la capitalisation d'escomptes de marché, d'escomptes liés à l'émission initiale et l'amortissement de primes et sont inscrits en tant que revenus pendant toute la durée de l'investissement sous-jacent.

E. Comptabilisation des Charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans les Etats du Résultat Global, sur la base de la comptabilité de période.

F. Liquidités

Les liquidités et les découverts bancaires sont présentés au comptant, ce qui se rapproche de la juste valeur. Les découverts bancaires sont classés en tant que passifs financiers.

G. Actions de Participation Remboursables

Pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse, les actions peuvent être rachetées sur le marché primaire ou secondaire. Le marché primaire est le marché sur lequel les actions des Compartiments sont émises par la Société au profit des Participants Autorisés (« PA ») ou rachetées par la Société auprès des Participants Autorisés. Seuls les Participants Autorisés sont autorisés à souscrire ou à faire racheter des actions sur le marché primaire.

Les actions peuvent être achetées ou vendues sur le marché secondaire par tous les investisseurs via une Bourse reconnue compétente sur laquelle les actions sont admises à la négociation ou de gré à gré. L'objectif de la cotation des actions en Bourse est de permettre aux investisseurs d'acheter et de vendre des actions sur le marché secondaire, généralement via un courtier/négociant ou un agent administratif tiers, à des volumes inférieurs à ce qui serait possible s'ils devaient souscrire et/ou faire racheter des actions par l'intermédiaire de la Société sur le marché primaire.

La juste valeur du passif financier pour les actions de participation remboursables est le montant de rachat par action, calculé comme étant la VL par action moins les droits et charges associés, et les dividendes de rachat à payer sur les actions ayant fait l'objet d'un rachat.

H. Distributions aux Détenteurs d'Actions de Participation Remboursables

Les distributions à verser aux détenteurs d'actions de participation remboursables sont comptabilisées dans les Etats du Résultat Global. Les revenus, bénéfices et gains de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse seront capitalisés et réinvestis pour le compte des actionnaires.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

2. Principales Méthodes Comptables (suite)

I. Devises Etrangères

Les postes des états financiers de la Société sont évalués et présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans laquelle elle opère (la « devise fonctionnelle »). La devise fonctionnelle reflète les opérations, événements et conditions en fonction desquels chaque Compartiment fonctionne et exerce son activité. La devise de présentation de la Société est l'Euro.

La devise fonctionnelle de l'ETF Eurozone est l'Euro.

La devise fonctionnelle de l'ETF Suisse est le Franc suisse.

Afin de combiner les états financiers des Compartiments en vue d'obtenir le total des chiffres pour la Société (comme la loi irlandaise sur les sociétés l'impose), les montants figurant dans l'Etat de Situation Financière des Compartiments ont été convertis en Euro au taux de change applicable au 30 juin 2018. Les pertes de change notionnelles de 47 471 EUR au 30 juin 2018 (30 juin 2017: perte de 28 986 EUR) indiqués dans l'Etat des Variations de l'Actif Net Attribuable aux Détenteurs d'Actions de Participation Remboursables s'expliquent par le recours à des taux moyens lors de la conversion de l'augmentation/(diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions de participation remboursables provenant des opérations, de l'émission d'actions de participation remboursables et du rachat d'actions de participation remboursables, tandis que les taux de clôture sont utilisés lors de la conversion de l'Etat de Situation Financière en fin de période financière. L'ajustement du taux de change notionnel n'a aucun effet sur la VL des Compartiments pris séparément.

La Société peut investir dans des actifs libellés dans une autre devise que la devise fonctionnelle de chaque Compartiment. En conséquence, la valeur de l'investissement d'un actionnaire peut être affectée de manière positive ou négative par les fluctuations des taux de change entre les différentes devises. Les opérations en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés dans des devises étrangères sont convertis en Euro au taux de change de clôture applicable à la fin de la période financier. Les bénéfices et pertes de change liés aux investissements à la juste valeur par le compte de résultat, aux instruments financiers dérivés et à l'ensemble des autres bénéfices ou pertes de change liés aux postes monétaires, y compris les liquidités, sont reflétés dans les bénéfices/(pertes) nets sur actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat dans l'Etat du Résultat Global.

J. Frais de Transaction

Un Compartiment paye des frais de transaction, tels que des commissions, lorsqu'il achète et vend des titres. Les Frais de transaction désignent les coûts et frais engagés pour l'achat et la vente de titres et d'instruments financiers du portefeuille en tant qu'Investissements, notamment, à titre non exhaustif, les frais et commissions de courtage, les intérêts ou taxes à payer pour ces opérations d'achat et de vente. Les frais de transaction sont inclus dans l'achat et la vente de chaque titre.

3. Fiscalité

Selon le Droit et les pratiques en vigueur, la Société répond aux critères des organismes de placement fixés dans la Section 739B de la Loi de Consolidation Fiscale (Taxes Consolidation Act) de 1997, dans sa version modifiée (la « TCA »). De fait, ses revenus ou ses plus-values ne sont pas imposables en Irlande. Néanmoins, des impôts irlandais peuvent être dus en cas de survenance d'un « fait générateur d'imposition ». Un fait générateur d'imposition comprend toute distribution aux actionnaires ou tout encaissement, rachat, annulation ou transfert d'actions. La Société ne sera pas imposable en Irlande pour des faits générateurs d'imposition relatifs à :

- (a) un actionnaire qui, au moment du fait générateur d'imposition, n'est ni résident irlandais ni résident ordinaire irlandais d'un point de vue fiscal, sous réserve que la Société détienne des déclarations valables adéquates au regard des dispositions de la TCA ; et
- (b) certains actionnaires résidents fiscaux irlandais exonérés qui ont fourni à la Société les déclarations légales signées nécessaires.

Ne constituent pas des faits générateurs d'imposition :

- (i) toute opération (qui pourrait être un fait générateur d'imposition) portant sur des actions détenues via un système de compensation reconnu désigné par une décision des Services fiscaux irlandais (Revenue Commissioners of Ireland) ; ou
- (ii) un transfert d'actions entre époux/partenaires civils et tout transfert d'actions entre époux/partenaires ou anciens époux/partenaires civils au moment d'une séparation de corps, du prononcé d'une décision de dissolution et/ou d'un divorce, selon le cas ; ou
- (iii) un échange par un actionnaire, par négociation dans des conditions de saine concurrence dans lequel aucun paiement n'est effectué au profit de l'actionnaire, en actions de la Société contre d'autres actions de la Société ; ou
- (iv) un échange d'actions résultant d'une fusion ou d'une restructuration admissible (au sens de la Section 739H de la TCA) avec un autre organisme de placement.

3. Fiscalité (suite)

Les Administrateurs prévoient que les actions des Compartiments ETF seront détenues à tout moment via un système de compensation reconnu. Sur cette base, il n'est pas prévu que naissent de faits générateurs d'imposition au titre desquels la Société sera redevable d'un impôt. Toutefois, si, pour quelque raison que ce soit, les actions cessent d'être détenues via un système de compensation reconnu et si la Société est redevable d'un impôt au titre d'un fait générateur d'imposition, elle est en droit de déduire du paiement découlant de ce fait générateur d'imposition un montant représentant l'impôt en question et/ou le cas échéant, de racheter et d'annuler le nombre d'actions détenues par l'Actionnaire qui est nécessaire pour couvrir le montant de l'impôt. L'Actionnaire concerné devra indemniser et tenir la Société à couvert de toute perte qu'elle pourrait être amenée à subir du fait qu'elle serait redevable d'un impôt à la survenance d'un fait générateur d'imposition.

Autres pays :

Les revenus et les plus-values éventuels perçus sur les investissements effectués par la Société peuvent être soumis à des retenues à la source imposées par le pays dans lequel les revenus/plus-values d'investissement sont perçus et ces retenues sont susceptibles de ne pas être recouvrables par la Société ou ses actionnaires.

4. Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

En mars 2016, le Financial Reporting Council a publié les « Modifications de la norme FRS 102 - Communication d'informations relatives à la hiérarchie de la juste valeur ». Ces modifications sont effectives pour les exercices comptables commençant le 1er janvier 2017 ou après, avec la possibilité d'une adoption anticipée. La Société a opté pour une adoption anticipée et les états financiers ont donc été préparés conformément à ces modifications et la mesure à la juste valeur est catégorisée en fonction des classifications de Niveau 1, 2 et 3. Selon les Modifications de la norme FRS 102, la Société doit classer les valorisations à la juste valeur par le biais d'une hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations. La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 - Les cours non ajustés cotés sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 – Les données autres que les cours cotés inclus au Niveau 1 qui sont observables (c'est-à-dire développées au moyen de données du marché) concernant l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – Les données qui ne sont pas observables (c'est-à-dire pour lesquelles il n'existe pas de données de marché) concernant l'actif ou le passif.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie de la juste valeur n'a eu lieu pour les actifs et passifs financiers enregistrés à la juste valeur.

Le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée dans sa totalité est déterminé sur la base de la donnée du plus bas niveau, qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité. À cette fin, le caractère significatif d'une donnée est estimé par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité. Si une évaluation à la juste valeur utilise des données observables qui requièrent un ajustement important sur la base de données non observables, cette évaluation sera une évaluation de Niveau 3. L'évaluation du caractère significatif d'une donnée particulière en vue de l'évaluation de la juste valeur dans sa totalité requiert une appréciation sur la base de la prise en compte de facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Au 30 juin 2018, l'ETF Eurozone détenait un titre à la juste valeur dans le Niveau 3 - Intesa SaoPaolo SpA. Droits 18/07/2018 évalués à zéro.

Au 31 décembre 2017, aucun titre n'était classé dans le Niveau 3.

Les tableaux ci-dessous et au verso présentent une analyse des instruments financiers au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, évalués à la juste valeur conformément à la norme FRS 102 :

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

4. Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat

Au 30 juin 2018	Niveau 1 €	Niveau 2 €	Niveau 3 €	Total €
Détenus à des fins de transaction :				
Actions ordinaires	371 322 296	–	–	371 322 296
Total	371 322 296	–	–	371 322 296

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF

Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat

Au 31 décembre 2017	Niveau 1 €	Niveau 2 €	Niveau 3 €	Total €
Détenus à des fins de transaction :				
Actions ordinaires	157 010 304	–	–	157 010 304
Total	157 010 304	–	–	157 010 304

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat

Au 30 juin 2018	Niveau 1 F	Niveau 2 F	Niveau 3 F	Total F
Détenus à des fins de transaction :				
Actions ordinaires	6 141 135	–	–	6 141 135
Total	6 141 135	–	–	6 141 135

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Actif financier à la juste valeur par le compte de résultat

Au 31 décembre 2017	Niveau 1 F	Niveau 2 F	Niveau 3 F	Total F
Détenus à des fins de transaction :				
Actions ordinaires	1 240 264	–	–	1 240 264
Total	1 240 264	–	–	1 240 264

L'ETF Eurozone et l'ETF Suisse ne détenaient pas de passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat au 30 juin 2017 ou au 31 décembre 2017.

5. Gestion de portefeuille efficace

La Société peut, pour le compte des Compartiments et sous réserve des conditions et dans les limites fixées par la Banque Centrale, avoir recours à des techniques et des instruments liés à des valeurs mobilières à des fins de gestion de portefeuille efficace, comme décrit dans le prospectus.

Les opérations à des fins de gestion de portefeuille efficace peuvent être engagées dans le but de parvenir à une réduction des risques, une réduction des coûts ou l'augmentation du capital ou des rendements d'un Compartiment et peuvent avoir un caractère spéculatif. Ces techniques et instruments peuvent comprendre des investissements dans des opérations liées au change tels que des contrats de change à terme, des options sur devises, des futures et des contrats de swap en vue de se couvrir contre certains risques de change.

Ces techniques et instruments seront utilisés conformément aux exigences de la Banque Centrale. De nouvelles techniques et de nouveaux instruments pouvant être développés sont susceptibles d'être utilisés par la Société et la Société (sous réserve de ce qui précède) pourra avoir recours à ces techniques.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

6. Contrats Importants et Charges d'Exploitation

A. L'Agent Administratif

La Société a nommé BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company (l'« Agent Administratif ») en tant qu'agent administratif des Compartiments avec la responsabilité d'assurer l'administration au quotidien de la Société, notamment le calcul de la VL et de la VL par action de chaque Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse s'acquitte des commissions de l'Agent administratif se rapportant au compartiment concerné.

La Société paiera des commissions de transaction fixes à l'Agent Administratif pour tous les Compartiments qui seront facturés aux tarifs commerciaux habituels. En outre, l'Agent Administratif aura droit au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

B. Le Gestionnaire d'Investissement

La Société a désigné First Trust Advisors L.P. (le « Gestionnaire d'Investissement ») en tant que gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone et de l'ETF Suisse. Le Gestionnaire d'Investissement est une société en commandite avec un commanditaire, Grace Partners of DuPage L.P., et un commandité, The Charger Corporation.

En vertu du contrat de gestion d'investissement, la Société versera au Gestionnaire d'investissement une commission de gestion d'investissement d'un montant de 0,75% de la moyenne de l'actif net quotidien de chaque Compartiment pour les actions de Catégorie A, qui sera calculée et capitalisée quotidiennement et payable chaque mois à terme échu.

La Société versera au Gestionnaire d'Investissement, par prélèvement sur les actifs des Compartiments, une Commission de Gestion annuelle correspondant à un pourcentage des actifs nets quotidiens moyens de chaque Compartiment. Le Gestionnaire d'Investissement est chargé de s'acquitter de l'ensemble des charges opérationnelles notamment, à titre non exhaustif, les commissions et charges liées au Dépositaire, à l'Agent Administratif, au Distributeur, à l'Agent de Tenue du Registre et aux Administrateurs, les coûts liés au maintien des Compartiments et toute immatriculation des Compartiments auprès de toute autorité étatique ou de régulation; la préparation, l'impression et la publication des prospectus, des documents de vente et des rapports aux actionnaires, des commissions réglementaires de la Banque Centrale ou de la Bourse et autres agences étatiques; des frais de commercialisation; des primes d'assurance; des frais et dépenses juridiques, d'audit et autres services; le paiement des frais au titre des sous licence relatives à l'Indice de chaque Compartiment (le cas échéant) et tous frais ou dépenses liés à la distribution hors intérêts, taxes, commissions de courtage et autres dépenses liés à l'exécution des opérations du portefeuille et les charges extraordinaires.

S'agissant de l'ETF Eurozone, une taxe de participation supplémentaire de 0,10% sur la commission de gestion annuelle susvisée est appliquée depuis le 18 novembre 2013, celle-ci prendra fin le 18 mai 2019.

S'agissant de l'ETF Suisse, une taxe de participation supplémentaire de 0,10% sur la commission de gestion annuelle susvisée est appliquée depuis le 23 décembre 2014, celle-ci prendra fin le 18 mai 2019.

Dans le cas où les charges opérationnelles, de constitution et/ou d'enregistrement combinées d'un Compartiment dépassent la Commission de Gestion indiquée, le Gestionnaire d'Investissement s'acquittera de tout dépassement, par prélèvement sur ses propres actifs.

En outre, le Gestionnaire d'Investissement aura droit au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

Le gestionnaire d'investissement pourra, par prélèvement sur sa commission, s'acquitter des notes de frais raisonnables du First Trust Global Portfolios Limited en qualité de distributeur de la Société.

C. Commission de Performance

Aucune commission de performance n'est exigible en ce qui concerne l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

D. Le Dépositaire

La Société a nommé BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited (le « Dépositaire ») dépositaire de la Société.

Le Dépositaire sera également en droit de percevoir des frais de transaction et des commissions de dépositaire par délégation qui seront facturés aux tarifs commerciaux habituels. Le Dépositaire peut également prétendre au remboursement de ses notes de frais raisonnables.

Le Gestionnaire d'investissement de l'ETF Eurozone s'acquittera des commissions et frais du Dépositaire pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

6. Contrats Importants et Charges d'Exploitation (suite)

E. Autres Commissions

Le Gestionnaire d'Investissement s'acquittera des commissions et frais de l'agent de tenue du registre des Compartiments. Outre les commissions et frais que le Compartiment supporte directement, des commissions devront également être payées par les fonds d'investissement dans lesquels le Compartiment investit.

7. Opérations avec des Parties Liées et Connectées

Relations des administrateurs

M. James A. Bowen est le PDG de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

M. Andy Roggensack est Président de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

M. David G. McGarel est Directeur de l'investissement et Directeur de l'exploitation de First Trust Portfolios L.P. et son entité affiliée, First Trust Advisors L.P., qui est le Gestionnaire d'investissement de la Société.

Mme. Bronwyn Wright, M. Michael Boyce et M. Tom Coghlan sont des administrateurs indépendants de la Société.

Les Administrateurs seront en droit de recevoir un montant prélevé sur les actifs de la Société à titre de rémunération pour leurs services à un taux à définir à tout moment par les Administrateurs. Au cours de l'exercice financier clos le 30 juin 2018, la rémunération des Administrateurs d'un montant de 21 716 € (30 juin 2017 : 10 028 €) a été payée par le Gestionnaire d'Investissements pour la Société aux administrateurs indépendants.

M. James Bowen, M. Andy Roggensack et M. David G. McGarel sont des salariés du Gestionnaire d'investissement et ne perçoivent pas de rémunération pour leurs services en tant qu'Administrateurs.

Les rémunérations payées à First Trust Advisors L.P. pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse pour la période close le 30 juin 2018 représentaient 871 756 EUR (30 juin 2017 : 137 561 EUR), dont 208 608 EUR demeuraient impayés au 30 juin 2018 (31 décembre 2017: 79 475 €).

Les Administrateurs ont obtenu l'assurance satisfaisante que: (i) conformément à la Réglementation OPCVM de la Banque Centrale, toute opération réalisée entre la Société et/ou le Dépositaire, y compris le Gestionnaire d'investissement et l'Agent administratif et toute société associée ou apparentée à la Société, au Dépositaire, à un délégué ou sous-délégué (« personnes connectées ») est réalisée dans des conditions de saine concurrence et dans l'intérêt des actionnaires; et (ii) des dispositifs, documentés par des procédures écrites, ont été mis en place pour s'assurer que ces obligations soient appliquées à l'ensemble des opérations avec des personnes connectées et que toutes les opérations avec des personnes connectées conclues pendant la période ont été effectuées en conformité avec les obligations.

Les Administrateurs ont matérialisé par écrit la manière dont la Société s'est conformée à ces obligations pendant la période, ainsi que les raisons permettant d'affirmer que ces opérations ont respecté ces conditions.

8. Exposition Globale

La Société a recours à un processus de gestion du risque qui leur permet de contrôler et de mesurer à tout moment le risque des positions et leur part dans le profil de risque global des Compartiments. Le Gestionnaire d'investissement et la Société auront recours, le cas échéant, à un processus d'évaluation exacte et indépendante de la valeur de tout instrument dérivé de gré à gré. Le Gestionnaire d'investissement appliquera la méthode de l'engagement pour le calcul de l'exposition globale des Compartiments.

9. Rétrocession de commissions

Aucun accord de rétrocession de commissions ou de services de courtage dirigés n'a été conclu par le Gestionnaire d'investissement pour le compte des Compartiments au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de la période close le 31 décembre 2017.

10. Taux de change

La valeur de marché des investissements et autres actifs dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de chacun des Compartiments a été convertie au taux de change de clôture du 30 juin 2018 et du 31 décembre 2017.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

10. Taux de change (suite)

Au 30 juin 2018, les taux de change pour la Société et l'ETF Eurozone étaient les suivants :

30 juin 2018

1 EUR = 1,159407 CHF

1 EUR = 1,167588 USD

Au 30 juin 2018, les taux de change pour l'ETF Suisse étaient les suivants :

30 juin 2018

1 CHF = 0,862510 EUR

Les taux de change moyens utilisés par la Société pour la période close le 30 juin 2018 étaient les suivants :

30 juin 2018

1 EUR = 1,169823 CHF

1 EUR = 1,210450 USD

Au 31 décembre 2017, les taux de change pour la Société et l'ETF Eurozone étaient les suivants :

31 décembre 2017

1 EUR = 1,170173 CHF

1 EUR = 1,200843 USD

Au 31 décembre 2017, les taux de change pour l'ETF Suisse étaient les suivants :

31 décembre 2017

1 CHF = 0,854574 EUR

Les taux de change moyens utilisés par la Société pour la période close le 31 décembre 2017 étaient les suivants :

31 décembre 2017

1 EUR = 1,112179 CHF

1 EUR = 1,130668 USD

11. Séparation des Responsabilités

La Société a été constituée sous forme de fonds à compartiments à responsabilité séparée entre les compartiments conformément à la Loi sur les Sociétés et, en tant que tels, en droit irlandais, les actifs de la Société ne seront pas exposés aux passifs des autres Compartiments de la Société. Chacun des Compartiments de la Société sera chargé de payer ses commissions et frais indépendamment de la rentabilité de ses activités. Les frais et charges qui ne sont pas spécifiques à un fonds/des fonds sont alloués au pro-rata sur la base des actifs nets de l'ensemble des compartiments. Nonobstant ce qui précède, il ne peut être garanti qu'en cas d'action en justice à l'encontre de la Société devant des tribunaux d'un autre ressort juridictionnel, la nature séparée des Compartiments soit nécessairement maintenue.

12. Passifs et engagements éventuels

Aucun passif ou engagement éventuel significatif n'existait au 30 juin 2018 ou au 31 décembre 2018 en dehors de ceux qui sont indiqués dans les états financiers.

13. Evénements importants survenus au cours de la période financier (y compris les modifications apportées au Prospectus)

Le 2 janvier 2018, une version mise à jour du prospectus des ETF a été approuvée par la Banque Centrale.

Depuis le 15 février 2018, les compartiments immatriculés en Suisse ont changé d'agent payeur, de CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse à Banque Cantonale de Genève et ont également changé de représentant suisse, passant de CACEIS (Switzerland) S.A. à Oligo Swiss Fund Services S.A.

Le 7 mars 2018, une version mise à jour du prospectus des Compartiments ETF été approuvée par la Banque Centrale.

Le 16 mai 2018, une version mise à jour du prospectus des Compartiments ETF été approuvée par la Banque Centrale.

First Trust Global Funds plc

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018

14. Evènements importants survenus après la date de clôture de la période financière

Le 13 août 2018, une version mise à jour du prospectus des Compartiments ETF été approuvée par la Banque Centrale.

Entre le 30 juin 2018 et la date d'approbation des présents états financiers, aucun autre évènement important affectant la Société et appelant l'ajustement ou la communication dans les présents états financiers n'est survenu.

15. Date de valorisation

Les états financiers ont été préparés à la dernière date de valorisation de la VNI de la période, qui a été calculée le 29 juin 2018 selon les cours applicables à cette date.

16. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés par les Administrateurs le 15 août 2018.

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs			
Actions ordinaires (31 décembre 2017 : 157 010 304 € 99,99%)			
Matériaux de base (31 décembre 2017 : 17 252 662 € 10,99%)			
145 710	Acerinox SA	1 652 351	0,44
106 431	APERAM SA	3 917 725	1,05
160 805	ArcelorMittal	4 037 814	1,08
15 595	Arkema SA	1 581 333	0,42
30 067	BASF SE	2 462 788	0,66
36 965	Eramet	4 165 955	1,12
40 999	Koninklijke DSM NV	3 530 834	0,95
42 054	Lenzing AG	4 348 384	1,17
345 255	Navigator Co SA/The	1 760 800	0,47
125 538	Smurfit Kappa Group Plc	4 356 169	1,17
14 648	Solvay SA	1 584 181	0,42
221 518	Stora Enso OYJ 'R'	3 712 642	1,00
96 266	Umicore SA	4 731 474	1,27
82 379	UPM-Kymmene OYJ	2 522 445	0,68
77 664	voestalpine AG	3 063 845	0,82
	Total Matériaux de base	47 428 740	12,72
Communications (31 décembre 2017 : 7 837 732 € 4,99%)			
36 465	Axel Springer SE	2 259 007	0,61
38 107	Cellnex Telecom SA	823 111	0,22
154 013	Eutelsat Communications SA	2 736 041	0,73
100 349	Freenet AG	2 276 919	0,61
404 790	Mediaset Espana Comunicacion SA	2 923 393	0,79
59 960	Orange SA	860 126	0,23
65 521	Proximus SADP	1 265 211	0,34
4 288 145	Telecom Italia SpA/Milano	2 733 264	0,73
213 576	Telekom Austria AG	1 524 933	0,41
16 175	United Internet AG	793 545	0,21
	Total Communications	18 195 550	4,88
Biens de consommation cyclique (31 décembre 2017 : 28 769 623 € 18,32%)			
4 203	adidas AG	785 751	0,21
98 908	Amer Sports Oyj	2 672 494	0,72
46 882	Bayerische Motoren Werke AG	3 639 450	0,98
142 507	CIE Automotive SA	3 602 577	0,97
27 574	Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	2 875 968	0,77
84 991	Cie Plastic Omnium SA	3 077 524	0,82
3 685	Continental AG	720 602	0,19
47 936	Daimler AG	2 642 712	0,71
159 317	Deutsche Lufthansa AG	3 281 930	0,88
62 883	Faurecia SA	3 843 409	1,03
61 913	Hella GmbH & Co KGaA	2 971 824	0,80
6 856	Kering SA	3 315 562	0,89
3 304	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	942 301	0,25
106 996	Moncler SpA	4 172 844	1,12
169 113	Peugeot SA	3 307 850	0,89
61 225	Porsche Automobil Holding SE-Pref	3 340 436	0,89
41 956	Renault SA	3 055 655	0,82
35 828	Rheinmetall AG	3 387 896	0,91
10 651	SEB SA	1 593 390	0,43
22 537	Trigano SA	3 430 131	0,92
15 409	Valeo SA	721 449	0,19

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
20 487	Volkswagen AG-Pref	2 913 661	0,78
18 666	Zalando SE	893 541	0,24
	Total Biens de consommation cyclique	61 188 957	16,41
	Biens de consommation non cyclique (31 décembre 2017 : 13 113 766 € 8,35%)		
228 800	Amplifon SpA	4 063 488	1,09
36 019	Bayer AG	3 398 393	0,91
20 762	Casino Guichard Perrachon SA	690 337	0,18
80 013	Ebro Foods SA	1 599 460	0,43
117 074	Edenred	3 168 022	0,85
93 639	Global Dominion Access SA	434 953	0,12
26 208	Ipsen SA	3 521 045	0,94
17 752	Kesko OYJ 'B'	930 205	0,25
214 775	Koninklijke Ahold Delhaize NV	4 403 961	1,18
21 220	Merck KGaA	1 774 416	0,48
8 005	Orpea	914 972	0,24
30 945	Randstad NV	1 560 247	0,42
46 936	Sixt SE	4 503 509	1,21
163 888	Societa Iniziative Autostradali e Servizi SpA	2 114 155	0,57
30 670	Societe BIC SA	2 435 198	0,65
179 813	Suedzucker AG	2 452 649	0,66
34 468	Wirecard AG	4 754 861	1,27
	Total Biens de consommation non cyclique	42 719 871	11,45
	Diversifiés (31 décembre 2017 : 1 387 140 € 0,88%)		
572 660	Bollore SA	2 281 477	0,61
11 996	Sofina SA	1 775 408	0,48
	Total Diversifiés	4 056 885	1,09
	Energie (31 décembre 2017 : 8 825 380 € 5,62%)		
173 545	Eni SpA	2 760 407	0,74
54 005	Galp Energia SGPS SA	882 172	0,24
73 016	Neste Oyj	4 906 675	1,31
229 356	Repsol SA	3 845 153	1,03
53 753	TOTAL SA	2 806 444	0,75
	Total Energie	15 200 851	4,07
	Produits et services financiers (31 décembre 2017 : 38 296 159 € 24,39%)		
452 816	Aegon NV	2 325 663	0,62
1 173 646	Banco BPM SpA	2 948 199	0,79
30 455	CA Immobilien Anlagen AG	869 186	0,23
40 319	CNP Assurances	785 817	0,21
36 878	Covivio	3 285 830	0,88
7 473	Deutsche Boerse AG	853 043	0,23
109 042	Deutsche Wohnen SE	4 514 339	1,21
23 220	Eurazeo SA	1 508 139	0,40
13 915	Euronext NV	757 672	0,20
169 234	FinecoBank Banca Fineco SpA	1 636 831	0,44
29 289	Gecina SA	4 197 114	1,13
212 807	Grand City Properties SA	4 732 828	1,27
28 799	GRENKE AG	2 817 982	0,76
15 097	Hannover Rueck SE	1 612 360	0,43
439 649	Inmobiliaria Colonial Socimi SA	4 161 278	1,12

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (suite)			
Actions ordinaires (31 décembre 2017 : 157 010 304 € 99,99%) (suite)			
Produits et services financiers (31 décembre 2017 : 38 296 159 € 24,39%) (suite)			
559 702	Intesa Sanpaolo SpA	1 391 699	0,37
82 407	KBC Ancora	3 784 129	1,02
100 952	Klepierre SA	3 255 702	0,87
45 245	LEG Immobilien AG	4 211 405	1,13
332 211	Merlin Properties Socimi SA	4 137 688	1,11
68 802	NN Group NV	2 397 062	0,64
556 968	Poste Italiane SpA	3 993 460	1,07
26 165	Raiffeisen Bank International AG	687 878	0,19
37 434	Societe Generale SA	1 351 929	0,36
70 165	Talanx AG	2 194 761	0,59
17 808	Unibail-Rodamco-Westfield	3 357 698	0,90
145 963	UniCredit SpA	2 086 687	0,56
668 181	Unione di Banche Italiane SpA	2 199 652	0,59
350 414	UNIQA Insurance Group AG	2 761 262	0,74
121 640	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	2 841 510	0,76
82 141	Vonovia SE	3 348 067	0,90
Total Produits et services financiers		81 006 870	21,72
Produits industriels (31 décembre 2017 : 21 089 842 € 13,43%)			
40 176	Acciona SA	2 849 282	0,76
4 670	Aéroports de Paris	904 579	0,24
26 435	Airbus SE	2 650 373	0,71
22 577	Alstom SA	888 631	0,24
21 126	Alten SA	1 865 426	0,50
60 526	Aurubis AG	3 964 453	1,06
69 457	Boskalis Westminster	1 732 952	0,47
20 303	Bouygues SA	749 384	0,20
19 285	Cie de Saint-Gobain	738 037	0,20
14 947	Cie d'Entreprises CFE	1 584 382	0,43
89 939	CRH Plc	2 729 648	0,73
8 937	Eiffage SA	832 750	0,22
10 360	HeidelbergCement AG	746 749	0,20
16 345	HOCHTIEF AG	2 530 206	0,68
60 200	Interpump Group SpA	1 603 728	0,43
21 826	KION Group AG	1 345 354	0,36
46 909	Konecranes OYJ	1 657 764	0,44
506 769	Metsa Board OYJ	4 910 591	1,32
28 839	Safran SA	3 000 698	0,81
21 847	Sartorius AG-Pref	2 798 601	0,75
Total Produits industriels		40 083 588	10,75
Technologie (31 décembre 2017 : 8 040 198 € 5,12%)			
69 739	ASM International NV	3 302 839	0,89
15 483	ASML Holding NV	2 627 465	0,70
99 523	BE Semiconductor Industries NV	2 306 943	0,62
37 684	Bechtle AG	2 490 912	0,67
14 974	Dassault Systemes SE	1 796 880	0,48
36 331	Nemetschek SE	3 745 726	1,00
9 976	Sopra Steria Group	1 741 810	0,47
91 915	STMicroelectronics NV	1 758 794	0,47
13 120	Teleperformance	1 985 056	0,53

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur €	% de l'actif net
48 251	Ubisoft Entertainment SA	4 534 629	1,22
	Total Technologie	26 291 054	7,05
	Services d'utilité publique (31 décembre 2017 : 12 397 802 € 7,90%)		
59 981	ACEA SpA	764 158	0,21
802 986	EDP - Energias de Portugal SA	2 730 152	0,73
281 136	Electricite de France SA	3 311 782	0,89
16 270	Elia System Operator SA/NV	867 191	0,23
74 363	Enagas SA	1 862 050	0,50
46 214	Endesa SA	873 214	0,23
166 306	Enel SpA	791 118	0,21
121 953	Engie SA	1 601 243	0,43
130 702	ERG SpA	2 448 048	0,66
94 732	Fortum OYJ	1 936 322	0,52
42 627	Gas Natural SDG SA	966 780	0,26
1 389 610	Hera SpA	3 710 259	0,99
276 805	Iberdrola SA	1 833 556	0,49
1 621 939	Iren SpA	3 552 046	0,95
49 405	Red Electrica Corp SA	861 623	0,23
14 093	Rubis SCA	753 975	0,20
172 908	RWE AG	3 376 029	0,91
105 068	Verbund AG	2 910 384	0,78
	Total Services d'utilité publique	35 149 930	9,42
	Total Actions ordinaires	371 322 296	99,56
	Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs	371 322 296	99,56
	Autres Valeurs mobilières		
	Droits (31 décembre 2017 : – € 0,00%)		
	Opérations bancaires (31 décembre 2017 : – € 0,00%)		
557 774	Intesa SaoPaolo SpA. Rights 18/07/2018	–	–
	Total Opérations bancaires	–	–
	Total Droits	–	–
	Total Autres valeurs mobilières	–	–
	Total actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	371 322 296	99,56
	Liquidités provenant de la banque ou du courtier	1 346 512	0,36
	Autres actifs nets	284 609	0,08
	Actifs nets attribuables aux détenteurs d'actions de participation remboursables	372 953 417	100,00

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Allocation par pays	% de l'actif net
Autriche	5,10
Belgique	4,19
Finlande	6,24
France	24,21
Allemagne	24,09
Irlande	1,90
Italie	11,52
Luxembourg	3,40
Multi-National	0,90
Pays-Bas	7,87
Portugal	1,44
Espagne	8,70
Total Investissements	99,56
Autres actifs et passifs nets	0,44
Total	100,00

Analyse du total des actifs	% de l'actif net
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs	99,51
Liquidités	0,36
Autres actifs	0,13
Total actif	100,00

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur F	% de l'actif net
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs		
	Actions ordinaires (31 décembre 2017 : 1 240 264 F 100,11%)		
	Matériaux de base (31 décembre 2017 : 69 935 F 5,65%)		
7 676	Clariant AG	182 842	2,98
23	Givaudan SA	51 796	0,84
	Total Matériaux de base	234 638	3,82
	Communications (31 décembre 2017 : 95 614 F 7,72%)		
1 840	DKSH Holding AG	128 524	2,09
2 938	Sunrise Communications Group AG	237 390	3,87
403	Swisscom AG	178 610	2,91
	Total Communications	544 524	8,87
	Biens de consommation cyclique (31 décembre 2017 : 96 483 F 7,79%)		
1 184	Cie Financiere Richemont SA	99 598	1,62
361	Dufry AG	45 630	0,75
203	Georg Fischer AG	258 013	4,20
132	Swatch Group AG/The	62 185	1,01
	Total Biens de consommation cyclique	465 426	7,58
	Biens de consommation non cyclique (31 décembre 2017 : 264 313 F 21,33%)		
1 403	Adecco Group AG	82 440	1,34
2 740	Aryzta AG	40 812	0,66
129	Barry Callebaut AG	229 620	3,74
225	Emmi AG	190 125	3,10
635	Novartis AG	47 803	0,78
212	Roche Holding AG	46 757	0,76
344	Sonova Holding AG	61 180	1,00
304	Straumann Holding AG	229 520	3,74
2 093	Vifor Pharma AG	332 055	5,41
	Total Biens de consommation non cyclique	1 260 312	20,53
	Produits et services financiers (31 décembre 2017 : 306 471 F 24,74%)		
1 034	Baloise Holding AG	149 206	2,43
6 011	Credit Suisse Group AG	89 865	1,46
286	Helvetia Holding AG	162 019	2,64
2 632	Julius Baer Group Ltd	153 393	2,50
3 094	Pargesa Holding SA	260 206	4,24
157	Partners Group Holding AG	114 218	1,86
566	PSP Swiss Property AG	52 072	0,85
606	Swiss Life Holding AG	209 070	3,41
1 162	Swiss Prime Site AG	105 916	1,72
2 292	Swiss Re AG	196 424	3,20
2 915	UBS Group AG	44 672	0,73
1 701	Vontobel Holding AG	122 387	1,99
353	Zurich Insurance Group AG	103 817	1,69
	Total Produits et services financiers	1 763 265	28,72
	Produits industriels (31 décembre 2017 : 275 061 F 22,20%)		
528	Bucher Industries AG	175 507	2,86
833	Daetwyler Holding AG	158 936	2,59
704	Flughafen Zurich AG	142 490	2,32
3 807	LafargeHolcim Ltd	184 183	3,00
15 895	OC Oerlikon Corp AG	241 445	3,93
1 386	SFS Group AG	145 253	2,37

First Trust Global Funds plc

ETAT DU PORTEFEUILLE (suite)

First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF (suite)

Au 30 juin 2018

Participation	Description des titres	Juste valeur F	% de l'actif net
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs (suite)		
	Actions ordinaires (31 décembre 2017 : 1 240 264F 100 11%) (suite)		
	Produits industriels (31 décembre 2017 : 275 061F 22 20%) (suite)		
1 620	Sika AG	222 588	3,62
	Total Produits industriels	1 270 402	20,69
	Technologie (31 décembre 2017 : 84 520 F 6 82%)		
2 092	Temenos AG	313 800	5,11
	Total Technologie	313 800	5,11
	Services d'utilité publique (31 décembre 2017 : 47 867 F 3,86%)		
4 512	BKW AG	288 768	4,70
	Total Services d'utilité publique	288 768	4,70
	Total Actions ordinaires	6 141 135	100,02
	Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs	6 141 135	100,02
	Total actifs et passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6 141 135	100,02
	Liquidités bancaires ou de courtage	2 363	0,04
	Autres passifs nets	(3 429)	(0,06)
	Actifs nets attribuables aux détenteurs d'actions de participation remboursables	6 140 069	100,00
			% of Net Assets
	Allocation par pays		
	Suisse		100,02
	Total Investments		100,02
	Autres actifs et passifs nets		(0,02)
	Total		100,00
			% of Total Assets
	Analyse du total des actifs		
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs		99,96
	Liquidités		0,04
	Total actif		100,00

First Trust Global Funds plc

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF

Pour le semestre clos le 30 juin 2018

Etat des opérations d'achat importantes

Participation	Description des titres	Coût en €
36 965	Eramet	4 844 653
506 769	Metsa Board OYJ	4 461 671
556 968	Poste Italiane SpA	4 297 281
112 685	Smurfit Kappa Group Plc	3 868 313
193 241	Koninklijke Ahold Delhaize NV	3 801 537
1 261 527	Hera SpA	3 760 289
36 331	Nemetschek SE	3 589 032
36 019	Bayer AG	3 519 282
22 537	Trigano SA	3 504 577
221 518	Stora Enso OYJ 'R'	3 473 792
42 025	BE Semiconductor Industries NV	3 418 955
83 378	APERAM SA	3 390 488
26 208	Ipsen SA	3 382 140
117 074	Edenred	3 346 941
121 640	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	3 169 576
36 086	Koninklijke DSM NV	3 025 476
30 957	Lenzing AG	3 015 245
32 080	Sixt SE	2 945 579
48 058	Neste Oyj	2 898 374
103 425	ArcelorMittal	2 866 163

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les 20 principaux achats pour la période (les achats cumulés excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour le semestre n'atteignant pas le nombre de 20, les 20 principaux achats sont repris) et les cessions cumulées excédant un pour cent de la valeur totale des ventes pour la période.

First Trust Global Funds plc

First Trust Eurozone AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018 (suite)

Etat des opérations de vente importantes

Participation	Description des titres	Produit en €
60 559	OMV AG	2 916 168
76 689	Jungheinrich AG-Pref	2 730 148
71 955	Yoox Net-A-Porter Group SpA	2 716 727
66 752	Alstom SA	2 431 026
352 665	Natixis SA	2 315 568
66 373	Kingspan Group Plc	2 250 899
77 918	BUWOG AG	2 242 276
81 335	Banca Generali SpA	2 171 812
14 765	Wacker Chemie AG	2 093 699
20 294	Krones AG	2 074 239
339 570	Outokumpu OYJ	1 900 764
48 254	Koninklijke Vopak NV	1 888 132
28 443	Sanofi	1 881 377
4 278	Kering SA	1 860 342
13 265	MTU Aero Engines AG	1 822 021
348 635	Enel SpA	1 764 217
118 878	Evotec AG	1 741 061
23 506	Eurazeo SA	1 739 210
47 551	Deutsche Post AG	1 711 934
26 035	BioMerieux	1 675 270
155 607	Commerzbank AG	1 656 416
187 027	E.ON SE	1 654 881
21 131	KION Group AG	1 621 666
178 995	Air France-KLM	1 564 976
13 713	Wirecard AG	1 408 703
79 716	STMicroelectronics NV	1 405 919
13 982	Eiffage SA	1 312 192
34 639	NN Group NV	1 295 820
64 833	Gas Natural SDG SA	1 292 777
29 191	Aalberts Industries NV	1 207 613
44 261	Raiffeisen Bank International AG	1 199 104
156 977	Telekom Austria AG	1 196 254
9 428	Teleperformance	1 188 578
6 310	Allianz SE	1 175 784
69 846	Carrefour SA	1 150 675
108 494	Autogrill SpA	1 101 217
2 052	Rational AG	1 083 132
46 651	AXA SA	1 036 142
9 082	Atos SE	1 017 592
41 770	Prysmian SpA	1 012 967

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les 20 principaux achats pour la période (les achats cumulés excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour le semestre n'atteignant pas le nombre de 20, les 20 principaux achats sont repris) et les cessions cumulées excédant un pour cent de la valeur totale des ventes pour la période.

First Trust Global Funds plc

First Trust Switzerland AlphaDEX[®] UCITS ETF

Pour la période close le 30 juin 2018

Etat des opérations d'achat importantes

Participation	Description des titres	Coût en F
2 008	Vifor Pharma AG	277 084
2 970	Pargesa Holding SA	253 819
129	Barry Callebaut AG	250 264
2 572	Sunrise Communications Group AG	225 769
13 686	OC Oerlikon Corp AG	222 488
163	Georg Fischer AG	218 843
3 692	BKW AG	212 956
1 765	Temenos AG	204 963
1 844	Swiss Re AG	173 952
425	Bucher Industries AG	171 694
22	Sika AG	168 769
493	Swiss Life Holding AG	168 159
3 062	LafargeHolcim Ltd	165 913
6 799	Clariant AG	165 862
834	Daetwyler Holding AG	163 252
325	Swisscom AG	160 926
245	Straumann Holding AG	156 410
2 450	Julius Baer Group Ltd	147 677
1 722	DKSH Holding AG	142 623
186	Emmi AG	140 406
626	Flughafen Zurich AG	137 817
909	Baloise Holding AG	135 450
235	Helvetia Holding AG	133 352
1 115	SFS Group AG	124 021
6 020	Credit Suisse Group AG	103 251
1 185	Cie Financiere Richemont SA	102 378
284	Zurich Insurance Group AG	86 617
126	Partners Group Holding AG	86 447
949	Swiss Prime Site AG	85 307
1 368	Vontobel Holding AG	83 569
1 129	Adecco Group AG	80 542
2 197	Aryzta AG	57 394

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les achats cumulés d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour la période et les cessions cumulées excédant un pour cent de la valeur totale des ventes.

First Trust Global Funds plc

First Trust Switzerland AlphaDEX[®] UCITS ETF (suite)

Pour la période close le 30 juin 2018 (suite)

Etat des opérations de vente importantes

Participation	Description des titres	Produit en F
224	Lonza Group AG	59 182
1 319	Logitech International SA	44 821
53	EMS-Chemie Holding AG	36 370
168	Dufry AG	26 110
32	Partners Group Holding AG	22 149
156	SFS Group AG	21 066
117	Kuehne + Nagel International AG	20 851
240	Adecco Group AG	18 849
12	Forbo Holding AG	18 696
26	Straumann Holding AG	18 136
269	Vontobel Holding AG	17 189
112	Sonova Holding AG	16 920
102	LafargeHolcim Ltd	13 585
584	UBS Group AG	12 795
23	Swisscom AG	11 929
4	Sunrise Communications Group AG	11 894
32	Zurich Insurance Group AG	10 362
4	SGS SA	10 295
2	Swiss Life Holding AG	8 790
20	Bucher Industries AG	8 485
83	Swiss Re AG	7 642
22	OC Oerlikon Corp AG	5 837

Les mouvements importants du portefeuille reflètent les achats cumulés d'un titre excédant un pour cent de la valeur totale des achats pour la période et les cessions cumulées excédant un pour cent de la valeur totale des ventes.

First Trust Global Funds plc

Total des frais sur encours

Le Total des frais sur encours (« TFE ») est calculé comme étant le total de l'ensemble des charges (hors intérêts bancaires), divisé par l'actif net moyen du compartiment, exprimé sous forme de pourcentage. Les ratios sont annualisés.

Pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017, les TFE étaient les suivants pour l'ETF Eurozone et l'ETF Suisse.

30 juin 2018

TFE annualisé *

Fund

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF
First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Catégorie A en EUR : 0,65%
Catégorie A en CHF : 0,65%

30 juin 2017

TFE annualisé *

Fund

First Trust Eurozone AlphaDEX® UCITS ETF
First Trust Switzerland AlphaDEX® UCITS ETF

Catégorie A en EUR : 0,65%
Catégorie A en CHF : 0,65%

* Aucune commission de performance n'a été payée pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

First Trust Global Funds plc

Règlement relatif aux Opérations de financement sur titres

Aucune opération de financement sur titres n'appelle la communication d'informations au 30 juin 2018 en vertu du Règlement relatif aux Opérations de Financement sur Titres (Règlement (UE) 2015/2365).